

DV PAYS DE BIGORRE
 & places y comprises.



Be pais de Bigorre a pour limites l'Armaignac au Leuant, au ponent le Bearn, la Guyenne au Septentrion & pays d'Albret, & au Midi les monts Pyrenees. Bigorre est vn ancien Comté.

Tarbe est la capitale de Bigorre, sise sur le fleue d'Adout, & diuisee en quatre ou cinq corps, chacun ayant son ruisseau, pont, portail & closture, pour monstret qu'elle a esté bastie à plusieurs fois. Mais la plus ancienne partie est du costé de l'Euesché, derriere le q'l se voyent les ruines & vestiges d'vn ancien palais fort sóptueux. L'eglise cat

L'eglise cathedrale est de petite structure, mais bien desferuie, Il y a vne Eglise parochiale au milieu de la ville: puis sont encor deux Couuents.

Les autres villes de Bigorre sont Trie, Rauasteins, Maubourget, Baigneres où il y a des baïgs chauds fort salutaires & gracieux, les sources desquels viennēt des montaignes, iusques en la ville, fise au pied du mōt contre les racines des rocs, où ruiffellent ces sources sulphurees.

La pluspart des coupeaux des montaignes sont chargees de grands arbres, cōme ifs, hestres, pins resineux, tilleux, lieges, sapins, chesnes & autres arbres.

La derniere ville de Bigorre dit ressort Tholosain, est Lourde dite iadis Lampurde, fondee des le temps des Romains.

En Bigorre l'aisné de chacune

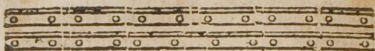
maïe

DE LA FRANCE. 619

maison en fait de succession em-
porte l'heritage, soit gentilhom-
me ou roturier.

Au pais de Bearn, Bigorre &
Gascoigne, y a certaine sorte d'hô-
mes nômez Capots ou Cahets,
qui sont tous charpentiers, ou tô-
neliers, tous punais de race, &
ayans si mauuaise aleine qu'ils
sont fuis de tous. On tient que
c'est la malediction que donna
Helisee à son seruiteur, duquel
on diët qu'ils sont descêdus. Les
autres tiennent que c'est vn reste
de la race des Albigeois excom-
muniez par censure Apostolique.
Et pour en dire à la verité, ceste
sorte de gens n'ayme gueres l'E-
glise, ny le seruice Diuin, que par
acquit, aussi les met on en Cemi-
tiere à part.

DE



DE LA GUYENNE ET
GASCOIGNE.



Le pays a pour villes principales Bordeaux, qui est vn parlement, où ressortissent le Bourdelois, Landes, Albier, Bazadois, haute Gascoigne, partie de Biscaye & Medoc.

Au pays Bazadois sont les villes de Bazaz capitale de ce mesme pays, S. Basille, la Reole, où il y a vn beau Couuent de saint Benoist, Monfegur, S. Ferme, Castel mouron, Geroude & Semeterre.

Entrant au Bourdelois l'on void S. Machaire, & le Comté de Benauges, puis suivant le fleuve de Dordonne on vient à
Lan-

Larmont, Carbonnieres, là où se faict vn violent & aspre flux & reflux de la mer. Et delà a Libourne sur Dordonne, puis tirât vers Montauban est Fronfac, de la fondation de Charles le Grand.

DE LA VILLE DE
Bordeaux.

LA ville de Bordeaux est située sur le bord de la Garonne, les flots de laquelle en plusieurs endroits lauent les murs de la ville, & quelques fois entrent mesme en la ville au croissant de la lune. Et est vn bon port de mer.

Ceste ville est de fort grande antiquité, ainsi qu'on void par les murs qui sont au milieu de la ville, par lesquels on cognoist qu'el-

qu'elle n'estoit pas si grande qu'elle est.

Sainct Martial fonda l'Eglise cathedrale de sainct André à Bordeaux.

Pour tesmoignages d'antiquité on void le palais de Tutelle, peut estre iadis temple des Dieux Tutelaires, dont il a ce nom. Il est de pierre carree ayant quatre vingts sept pieds de long, & soixante trois de large, & vousté à l'antique.

Outre y a vn autre palais dict Galien hors la ville, lequel a 370. pieds de long, & deux cents trente de large, qui estoit autrefois vn Ampitheatre en forme d'ouale.

Le Parlement de Bordeaux fut institué par le Roy Charles septiesme. Le Roy Louys II. l'an mil quatre cents nonante neuf, y donna de beaux priuileges. Il y a au

aussi vne celebre Vniuersité pour
les Loix.

Au Cemitiere de S. Seuerin re-
posét la pluspart des Cheualiers
occis sous Charlemaigne, par
la conspiration de Gannelon.

En ceste ville est vn tombeau
haut esleué sur des pierres, leq̄l
est neantmoins plein d'eau quand
la lune est en son plein, & qui di-
minuë, quand la lune va en de-
croissant.

ABordeaux outre le Parlemēt
est le siege du Seneschal de Guy-
enne, & siege d'Admirauté, pour
le faict de la marine.

Les Iurats (ainſi se nômēt leurs
Escheuins) ont grande authori-
té, ayāts de belles Barónies sub-
iectes au corps de leur ville, &
vſans de Justice haute, moyen-
ne, basse, ayans en leurs mains
les fortresses & armes de la ville.

ABordeaux croist d'excellēt vin.

Le

Le long de la mer au deffoubs de Bordeaux est la ville de l'Esparre, puis le Cap s. Marie, & es entours des palluds est Medoucbas à merueilles, & subiecte aux inondations.

Le long de ceste coste basse est le chasteau de Blanquefort appartenant aux Seigneurs de Duras.

Non loin des landes de Bordeaux est la ville d'Albret, d'où sont sortis plusieurs insignes & excellens personnages.

Le pays de Buschs, en ces quartiers ici, est abundant en resine; tellement que les maisons des pauvres gens en sont toutes noires, pour la fumee que rend ce luminaire.

DV